

Canal V.H.F : 9
06°09'30E - 43°04'45N



LES PORTS D'HYÈRES

ACCUEIL ET SERVICES

WWW.HYERES.FR    VILLEDHYERES



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

2022





La rade de Hyères les Palmiers : Une belle destination pour faire escale ! Plaisanciers, régatiers, amoureux de la mer, de la nature ; tous les critères sont ici réunis pour vous assurer un séjour de qualité.

Le Port Saint-Pierre labellisé Pavillon Bleu depuis 1989, est un port de plaisance qui jouit d'une situation unique en méditerranée. Il dispose d'une capacité d'accueil de près de 1500 bateaux répartis sur 13 hectares de plan d'eau, abrités des vents par la belle et bienveillante presqu'île de Giens.

À quelques milles nautiques, vous naviguez vers les bien-nommées îles d'or, au cœur du Parc National de Port-Cros et du sanctuaire Pélagos, gages de l'implication de notre commune dans la protection de l'environnement et des mammifères marins.

Puis à quelques pas des quais, découvrez les plages d'Hyères et de nombreux commerces pour vos moments détente.

N'oublions pas nos jolis ports annexes : l'Ayguade, la Capte, Auguier et le Niel, de dimensions plus modestes, qui allient charme d'un petit port de plaisance provençal et services de qualité.

C'est donc avec grand plaisir que la ville d'Hyères vous accueille au sein de ses infrastructures portuaires.

Jean-Pierre GIRAN

Maire de la Ville d'Hyères
Premier vice-président de
ToulonProvence Méditerranée

Jean-Luc Brunel

Adjoint au maire
Délégué aux ports,
plages et îles



NOUS AVONS LE PLAISIR DE

VOUS ACCUEILLIR EN ESCALE

L'entrée des navires s'effectue par les 1^{er} et 3^e Bassins.
Les maîtres de port se tiennent à votre disposition pour organiser au mieux
les modalités de votre séjour.

DÈS VOTRE ARRIVÉE AU PORT

Nous vous prions de vous présenter en Capitainerie :

- ♦ Pour effectuer les formalités de déclaration d'entrée, dont la présentation des papiers de votre bateau et d'une attestation d'assurance en cours de validité ;
- ♦ Pour vous acquitter de la redevance d'amarrage de votre navire (Règlement possible par chèque, CB, espèces dans la limite de 300 € ou au préalable par virement.)

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Vous pouvez disposer des commodités et services suivants :



Sanitaires publics : Ouverts 24h/24h



Douches et sanitaires : Réservés aux plaisanciers ; 24h/24h avec accès par carte magnétique



Eau et électricité : Alimentées sur borne, une carte magnétique est à retirer en capitainerie du 1^{er} ou du 3^{ème} Bassin. Une garantie vous sera demandée (papiers du bateau ou pièce d'identité)



Points info : Accueil capitainerie, Affichage et documentation, bornes d'information interactives (commerces, professionnels du nautisme...)



Météo marine : Affichage quotidien en Capitainerie et sur le Quai d'honneur



WiFi : Accès gratuit pour les plaisanciers (se renseigner en capitainerie pour communication d'un code d'accès)

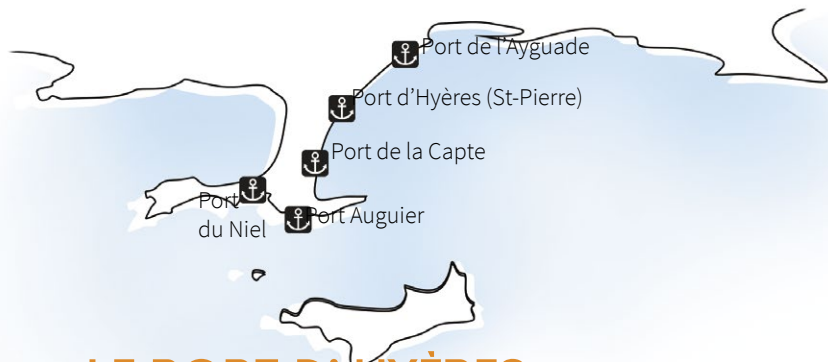
À VOTRE DÉPART

Pour le confort de tous les usagers, nous vous remercions de bien vouloir libérer les postes avant 12h

Nous vous prions de vous présenter à nouveau en Capitainerie :

- ♦ Pour nous retourner votre carte magnétique ;
- ♦ Pour récupérer vos documents remis en garantie.





LE PORT D'HYÈRES (SAINT-PIERRE)

Le port Saint-Pierre est composé de deux capitaineries situées au 1^{er} et au 3^{ème} Bassins. Il dispose de 1432 postes à quai dont 500 réservés aux bateaux de passage.

CAPITAINERIE PRINCIPALE

☎ 04.94.12.54.40

Longueur maxi. 36,99 m. (bateaux moteur) –
Tirant d'eau maxi 3 m.

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison (octobre à avril) :

du lundi au vendredi 8h/17h30 ; samedi,
dimanche, jours fériés 8h/12h et 14h/17h

Moyenne saison (mai, juin et septembre) : du
lundi au vendredi 8h/19h ; samedi, dimanche,
jours fériés 8h/12h et 14h/18h

Haute saison (juillet et août) : 7j/7j 7h/20h

STATION CARBURANTS

☎ 04.94.12.54.51

Située au pied de la capitainerie principale

- ✓ Distribution tous carburants
- ✓ Récupération des eaux grises et noires
- ✓ 24h/24h – CB
- ✓ Station complémentaire (*carburant SP*) ouverte uniquement en saison estivale, située au bassin des dériveurs, limitée aux bateaux de - 10 m, accessible aux jet-skis, paiement par CB uniquement.

ZONE D'ACTIVITÉS

☎ 04.94.08.53.28

- ✓ Grutage des navires (Élévateur 50t. - Grue 45t. - Potence 3t.)
- ✓ Stationnement à terre (port à sec)

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison (Septembre à Février) : Lundi au Vendredi 8h30-12h/14h–17h30

Haute saison (Mars à Juin) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h–18h

Moyenne saison (Juillet et Août) : Lundi au Vendredi 8h30-12h/14h–17h30, le samedi 8h30-12h

Ouverture du Port à sec : renseignements auprès de la zone d'activités.

CAPITAINERIE DU 3^{ÈME} BASSIN

☎ 04.94.12.54.53

Longueur maxi. 20 m – Tirant d'eau maxi 2 m.

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison (octobre à avril) :

du lundi au vendredi 8h/17h30 ; samedi,
dimanche, jours fériés 8h/12h et 14h/17h

Moyenne saison (mai, juin et septembre) :
du lundi au vendredi 8h/19h ; samedi,
dimanche, jours fériés 8h/12h et 14h/18h

Haute saison (juillet et août) : 7j/7j 7h/20h

CALE DE MISE À L'EAU

☎ 04.94.12.54.52

- ✓ Longueur max. du bateau 6,99 m - longueur du convoi < à 13 m
- Située au 3^{ème} Bassin - Accès payant et réglementé - Interdite aux véhicules nautiques motorisés en juillet et en août - Accès automatisé 24h/24h

LES PORTS ANNEXES

LE PORT DE LA CAPTE

Situé sur la Presqu'île de Giens entre le Port d'Hyères et la pointe de La Badine, ce petit port de plaisance dispose de 198 places à quai, dont 118 réservées aux bateaux de passage.

☎ 06 68 94 90 42

✓ Longueur maximum 7,99 m. Tirant d'eau maxi 1,50 m

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison : (Octobre à Mai) : Lundi, Mercredi et Vendredi 9h-12h

Moyenne saison : (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison : (Juillet et Août) : 7j/7j 9h-13h/15h-18h

LE PORT DE L'AYGAUDE

Port pittoresque situé à l'embouchure du canal du Roubaud entre le Port d'Hyères et le Port des Salins. Le port de l'Aygauade dispose de 431 places à quai, dont 217 réservées aux bateaux de passage.

☎ 06 68 97 09 81

✓ Longueur maximum 9,99 m

✓ Tirant d'eau maximum 0,80 m. Tirant d'air maxi 1,30 m

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison : (Oct. à Mai) : Lundi au Vendredi 8h-14h

Moyenne saison : (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison : (Juillet et Août) : 7j/7j 7h-12h/13h-18h

LE PORT AUGUIER

Niché à la pointe sud de la presqu'île de Giens, ce petit port compte 109 places à quai, dont 35 réservées aux bateaux de passage.

☎ 07 60 94 22 41

✓ Longueur maximum 9,99 m. Tirant d'eau maxi 1,50 m

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison : (Oct. à Mai) : Mardi et Jeudi 9h-12h, vendredi 14h-17h

Moyenne saison : (Juin et Sept.) : Lundi au Samedi 8h-12h/14h-16h

Haute saison : (Juil. et Août) : 7j/7j 8h-12h/13h-16h

LE PORT DU NIEL

Écrin naturel dont l'identité repose historiquement sur l'activité de pêche traditionnelle, le Port du Niel est situé au pied du village de Giens. Il comporte 103 places à quai et 5 postes au mouillage.

☎ 06.99.45.26.37

✓ Longueur maximum 12m. Tirant d'eau maxi 3,5m.

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Basse saison : (janvier, février, mars) : lundi, mercredi, vendredi 9h-12h / (octobre) : lundi au vendredi 8h-12h / (novembre, décembre) : lundi et mercredi 9h-12h

Moyenne saison : (avril, mai) : lundi au vendredi 8h-12h / (juin) : lundi au samedi 8h-12h et 13h-17h / (septembre) : lundi au samedi 8h-12h

Haute saison : (juillet, août) : 7J/7 8h-13h et 14h-18h

LA GESTION DES DÉCHETS

Les Ports d'Hyères sont engagés dans une démarche environnementale qui ne peut être efficace que grâce à l'attitude éco-responsable de tous les acteurs. Les bornes d'information interactives situées devant la Capitainerie et sur le Quai d'Honneur vous permettent de localiser les équipements de collecte des déchets.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Les containers de tri sélectif permettent la collecte du verre, des bouteilles plastique, des emballages non souillés, du papier et du carton.

- 📍 Parking Capitainerie principale
- 📍 Parking du Môle Central
- 📍 Quai du Baron Bich
- 📍 Entrée du 3^e bassin

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les déchets non toxiques et/ou non recyclables doivent être déposés dans les containers d'ordures ménagères. La collecte se fait périodiquement tout au long de l'année et quotidiennement de mai à septembre.

- 📍 À l'entrée des pontons

LES DÉCHETS SPÉCIAUX ET TOXIQUES LIÉS À L'ENTRETIEN DES BATEAUX

Une mini-déchetterie portuaire est à disposition pour le recyclage des batteries, déchets toxiques, peintures, solvants, hydrocarbures, huiles de vidange, plastiques, papiers et chiffons souillés

- 📍 À l'entrée de la Zone d'Activités

LA RÉCUPÉRATION DES EAUX NOIRES ET GRISES

Ce service est à disposition pour vider les réservoirs à eaux usées des navires et le cas échéant les eaux souillées de fond de cale.

- 📍 À la Station Carburant

COLLECTEURS DE PILES

- 📍 En Capitainerie du 1^{er} et du 3^e bassins



Si vous constatez une pollution ou un dépôt sauvage de déchets, merci de prévenir nos services de toute urgence !



LA STATION MOBILE
(en saison estivale)



	AIRES DE CARENAGE Repairing and washing areas		ECHELLES Ladders		EQUIPEMENTS DE SAUVETAGE Life saving equipment		EXTINCTEURS Extinguishers		FUSEES DE DETRESSE PERIMEE Distress flares outdated
	TOILETTES ET ACCES POUR PERSONNES HANDICAPEES Toilet and access for disabled people		STATION D'AVITAILLEMENT Fuelling station		POINT DECHETS Trash can		FEUX Entry lights		
	BORNE VEHICULE ELECTRIQUE Electric vehicle terminal		RETRAIT CB CB cash		SUPERETTE Market		PHARMACIE Pharmacy		DEFIBRILATEUR Defibrillator

Capitainerie
Port d'Hyères St-Pierre

116, Quai Gilles Barbanson
83 400 Hyères Les Palmiers

Tel. 04 94 12 54 40

contact@portshyeres.fr
www.portshyeres.fr



EN CAS D'URGENCE :

n° unique d'urgence : 112

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">♦ CROSSMED : 04 94 61 16 16
(Canal 16 sur VHF)♦ SNSM : 04 94 38 95 84♦ SOS Médecin : 04 94 14 33 33 | <ul style="list-style-type: none">♦ SAMU : 15♦ Pompiers : 112 ou 18♦ Hôpital : 04 94 00 24 00♦ Police Municipale : 04 94 65 02 39 |
|---|--|



VILLE D'HYÈRES
IFS PALMIERS